



Nouvelles étiquettes ou modification des étiquettes d'un produit – Nouveaux organismes nuisibles

Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégorie 3.11

N° de la demande : 2011-2829

Demande : Nouvelles étiquettes de produit ou modifications des étiquettes de produit – Nouveaux organismes nuisibles

Produit : Insecticide Altacor de DuPont

Numéro d'homologation : 28981

Matière active (m.a.) : Chlorantraniliprole (JIY)

N° de document de l'ARLA : 2212811

But de la demande

La compagnie E.I. Du Pont Canada a présenté une demande relevant de la catégorie B pour ajouter l'hoplocampe des pommes, la noctuelle des fruits verts, le pique-bouton du pommier, la tordeuse du bouton du pommier, la tordeuse à bandes rouges, la tordeuse, la mouche de la pomme, la cicadelle blanche du pommier, le scarabée japonais et la sésie du cornouiller sur les fruits à pépins; le scarabée japonais sur les raisins; la tordeuse à bandes rouges, la trypète des cerises et le scarabée japonais sur les fruits à noyau à l'étiquette de l'insecticide Altacor de DuPont. Les doses proposées et le nombre d'applications pour ces nouveaux organismes nuisibles sont les mêmes que pour les organismes nuisibles homologués.

Évaluation des propriétés chimiques, évaluation sanitaire et évaluation environnementale

Aucune évaluation des propriétés chimiques, aucune évaluation environnementale et aucune évaluation sanitaire ne sont requises pour la présente demande.

Évaluation de la valeur

Les données et la justification présentées ont étayé l'ajout des organismes nuisibles suivants à l'insecticide Altacor de DuPont : la lutte contre l'hoplocampe des pommes, la noctuelle des fruits verts, le pique-bouton du pommier, la tordeuse à bandes rouges, la tordeuse du bouton du pommier, la tordeuse et la sésie du cornouiller, ainsi que la suppression de la mouche de la pomme, de la cicadelle blanche du pommier et du scarabée japonais sur les fruits à pépins; la suppression du scarabée japonais sur les raisins; la lutte contre la tordeuse à bandes rouges, la suppression de la trypète des cerises et du scarabée japonais sur les fruits à noyau. Les doses étayées (en g de produit/ha) étaient les suivantes : hoplocampe des pommes et noctuelle des fruits verts, de 145 à 215; pique-bouton du pommier, tordeuse à bandes rouges, tordeuse du bouton du pommier et tordeuse, de 145 à 285; mouche de la pomme, trypète des cerises, sésie du cornouiller et cicadelle blanche du pommier, de 215 à 285; scarabée japonais, 285.

Conclusion

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire a effectué l'évaluation des renseignements fournis pour soutenir l'ajout d'organismes nuisibles sur l'étiquette de l'insecticide Altacor de DuPont et évalue ces renseignements suffisants pour ajouter les nouveaux organismes nuisibles sur l'étiquette du produit.

References

PMRA Doc. No.	Reference
2076305	2011, Control of Several New Insects in Pome Fruits, StoneFruits, and Grapes with DuPont Altacor Insecticide

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2012

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.